

« Que puis-je faire ? »

Comment parents et proches contribuent pour beaucoup à une prise en charge optimale

Celui ou celle qui reste au chevet d'un enfant hospitalisé doit être informé par l'équipe soignante des tâches routinières quotidiennes et, là où c'est possible, être impliqué dans les soins. Demandez, au cours d'un entretien collectif, ce que l'on attend de vous et expliquez quels sont vos désirs et vos attentes.

Au cas où, une fois l'enfant de retour chez lui, des soins seraient nécessaires, vous avez à l'hôpital, l'opportunité d'apprendre à les prodiguer sous la direction d'une infirmière expérimentée.

Vous connaissez bien votre enfant et êtes souvent la première, ou le premier, à remarquer que quelque chose ne va pas. C'est pourquoi, n'hésitez pas à alerter immédiatement le personnel soignant si vous avez le sentiment que votre enfant a mal ou qu'il réagit bizarrement.

Et, si vous estimez que quelque chose ne fonctionne pas bien, la meilleure façon de résoudre le problème est de vous entretenir avec la personne directement concernée. Plusieurs hôpitaux disposent d'un médiateur auquel vous pouvez demander conseil si nécessaire.

Mais n'oubliez jamais d'adresser des compliments à qui de droit quand tout se déroule à votre satisfaction !



« Docteur, expliquez-moi ... »

Pourquoi vous avez droit à des informations détaillées

En fonction de son âge et de son niveau de développement, votre enfant doit être clairement informé par le médecin des examens médicaux et des opérations indispensables. Il peut alors logiquement prétendre à ce que son avis soit entendu, et qu'on en tienne compte.

Pour tout traitement ou auscultation, il faut une autorisation formelle des parents. C'est pourquoi vous avez le droit d'exiger les informations et les explications détaillées qui vous permettront de prendre une décision. Et si un enfant est assez grand, c'est-à-dire à partir de 12 ans environ, ou qu'il a déjà subi de nombreuses opérations, son approbation est également nécessaire.

« Ambiance pesante » dans la chambre d'un enfant malade

Pourquoi, face à la maladie et à l'hôpital, les enfants réagissent parfois d'une façon inhabituelle

Une fois hospitalisés, certains enfants se comportent d'une façon agressive et négative à l'égard de leurs parents, pleurent ou boudent. Ce qui ne signifie nullement qu'ils préféreraient que vous restiez à la maison. Un enfant qui exprime ce qu'il ressent est ensuite souvent plus équilibré qu'un enfant passif, qui se laisse submerger par les événements.

Même après leur séjour à l'hôpital, les enfants peuvent se montrer quelque peu pénibles. C'est qu'il leur faut tout d'abord « accepter » cette expérience qui a bouleversé leur vie d'un jour à l'autre, sans que Papa ou Maman ait pu faire quoi que ce soit pour l'empêcher.

Certains enfants souffrent de trouble du sommeil pendant les premières semaines qui suivent leur retour de l'hôpital. Rassurez votre enfant s'il se réveille la nuit, et n'ayez pas peur de le chouchouter ! Dès qu'il aura repris confiance, ces problèmes vont, la plupart du temps, disparaître d'eux-mêmes. Mais s'ils devaient perdurer, adressez-vous à un spécialiste.

« Et moi, qui va m'aider ? »

Comment les parents peuvent trouver aide et soutien

Pour toute la famille, un séjour à l'hôpital est une expérience bouleversante, qui peut souvent conduire les parents à la limite du supportable. Il est donc réconfortant de savoir qu'il existe l'association l'Enfant+l'Hôpital, à laquelle vous pouvez adresser vos questions, par téléphone ou par écrit. Nous vous soutenons en vous donnant de multiples informations, ainsi que des livres et des jouets. Mais également avec des propositions concrètes pour se préparer à l'hôpital, et des indications utiles pour bien gérer ce séjour. De longues et fructueuses années d'expérience nous permettront de vous aider à surmonter et résoudre les problèmes liés à l'hospitalisation de votre enfant.



Défendez les droits de l'enfant malade !

L'association l'Enfant+l'Hôpital est formée de parents, d'infirmières en pédiatrie, de pédiatres et d'autres spécialistes travaillant avec les enfants.

C'est en 1988 qu'ont été établis les 10 points de la Charte européenne pour les enfants à l'hôpital, une charte en faveur de laquelle nous nous sommes fermement engagés, tout comme nous l'avons fait pour l'application des dispositions de la Convention de l'ONU pour les droits de l'enfant. Nous oeuvrons, dans ce but, au sein de l'association faîtière EACH European Association for Children in Hospital, en collaboration avec les organisations de 18 pays d'Europe.

Les enfants malades n'ont aucun puissant lobby pour les défendre. Engagez-vous en faveur de leurs droits, devenez membre de l'association l'Enfant+l'Hôpital.

Secrétariat:

l'Enfant+l'Hôpital | Postfach 416
5601 Lenzburg | T 062 888 01 77
F 062 888 01 01 | info@kindundspital.ch

Compte postale: 80-67141-4

Banque: Aarg. Kantonalbank, CH-5001 Aarau
Compte: IBAN CH03 0076 1016 0130 6553 6

www.kindundspital.ch



kind+spital

für die Rechte von Kindern
und Jugendlichen im Gesundheitswesen

l'enfant+l'hôpital pour les droits des enfants
et adolescents dans les services de santé

bambino+ospedale per i diritti di bambini
e adolescenti nella sanità

« Je vais à l'hôpital ! »

Petit guide destiné aux enfants, à leur
parents et leurs proches

« Dis, Maman, c'est quoi un hôpital ? »

Comment préparer votre enfant à effectuer un séjour à l'hôpital

Abordez avec votre enfant des sujets tels que la maladie, l'accident ou l'hôpital, même s'il n'existe aucune raison précise de le faire.

Mais, s'il doit bientôt entrer à l'hôpital, votre enfant doit savoir ce qui l'attend et ce qui va lui arriver en ce lieu. Une information adaptée à l'âge et à la situation de votre enfant va l'aider à surmonter sa peur et son angoisse, lui redonner confiance et le sécuriser. Il n'est pas toujours facile, il est vrai, de trouver les mots justes, l'essentiel étant de ne pas embellir les choses ni les dramatiser, tout en tranquillisant l'enfant et en le rassurant.

Si votre enfant est un peu plus âgé, vous avez plusieurs possibilités de le préparer à une hospitalisation de plus ou moins longue durée. Vous et lui pourrez, au cours d'une visite guidée ou d'un après-midi de jeux, découvrir ensemble un hôpital pour enfants ou la division de pédiatrie d'un établissement hospitalier. Ensuite, parlez avec lui de ses impressions, de ses craintes et de ses espoirs. Essayez de répondre à un maximum de questions.



« Jamais sans mon Teddy ! »

Comment faciliter à votre enfant son entrée à l'hôpital

Pour un enfant, et cela quel que soit son âge, un séjour à l'hôpital constitue une épreuve. Très souvent, ils perdent leurs points de repère, se comportant soudain tout autrement qu'à la maison. Un environnement inhabituel, une foule de visages inconnus, tout les intimident. Beaucoup craignent d'avoir mal ou d'être séparés de leurs parents, ils ont peur du traitement ou de l'opération qu'ils auront à subir. C'est pourquoi il est préférable que vous-même, ou une personne très proche de l'enfant, demeure auprès de lui. Emportez ses jouets familiers, les nounours sans lequel il ne peut s'endormir, sa poupée chérie ou sa couverture fétiche. Peu importe qu'ils soient vieux ou abîmés, ils procurent à votre enfant un sentiment de sécurité.

« Ne me laisse pas tout seul ! »

Comment accompagner votre enfant et le réconforter

La meilleure des préparations ne saurait pallier l'absence des parents, ou d'un proche, mais pour tous ceux qui sont concernés, elle facilite le séjour à l'hôpital. Et c'est tout particulièrement important lors d'une hospitalisation d'urgence, à laquelle ni vous ni votre enfant n'étiez préparés. Il est bon que votre enfant sache que ses parents, ou une autre personne proche, vont l'accompagner.

Les bébés ou les très jeunes enfants ne comprennent pas encore pourquoi ils vont à l'hôpital et pourquoi ils doivent y rester; c'est donc d'autant plus important que vous soyez à leurs côtés.

Quant aux enfants plus âgés ou aux adolescents, ils ne tiennent peut-être plus à ce que quelqu'un passe

la nuit près d'eux, à l'hôpital. Suivant la nature de la maladie, il se peut qu'ils apprécient quand même la compagnie de leur père ou de leur mère. Dans tous les cas, il importe de prendre au sérieux la volonté et les désirs des enfants, et de les respecter.

« Reste avec moi ! »

Pourquoi passer la nuit auprès de votre enfant

Presque tous les hôpitaux admettent que les parents passent la nuit au chevet de leur enfant (rooming-in). La plupart du temps, on leur installe un lit de repos à côté de celui où dort le ou la petite malade. L'enfant, percevant leur présence, se sent moins perdu et n'est plus seul s'il se réveille la nuit. Bien sûr, vous ne devez pas vous attendre au confort d'un hôtel, mais l'essentiel n'est-il pas d'accompagner votre enfant malade tout au long de cette difficile épreuve que lui impose la vie ?

Les parents ne sont pas toujours encouragés à rester à l'hôpital. Il est donc nécessaire que vous exprimiez clairement et nettement votre désir. Et si, pour des raisons familiales ou autres, il vous est impossible de le faire, chacun doit respecter votre décision.

Les frais de nuitée, de repas et de boissons sont réglés de façon très diverse; dans certains cas, ils sont entièrement ou partiellement pris en charge par les caisses maladie. Tirez cette question au clair avant d'entrer à l'hôpital.

« Quand est-ce que tu reviens ? »

Pourquoi les visites sont de lumineux instants de bonheur dans la vie quotidienne d'un hôpital

Pour les enfants de tous âges, il est important de recevoir régulièrement des visites : ils sentent ainsi soutenus par leur famille, leurs copains ou leurs camarades de classe.

Quant à ceux qui ne font pas partie du cercle familial proprement dit, ils doivent respecter les heures de visite et ne pas venir tous en même temps. A vous de coordonner ces contacts – si importants pour votre enfant – de telle manière que celui-ci ait, le plus souvent possible, le plaisir d'une visite quotidienne.

Pour vous, comme pour d'autres proches, ces visites sont une excellente opportunité d'avoir un peu de temps pour soi, et de se détendre.

En cas de séjour prolongé à l'hôpital, le fait de s'occuper seul de son enfant peut vite devenir insupportable. N'hésitez pas à demander l'aide des grands-parents, des frères et soeurs plus âgés, des parrains et marraines ou d'autres personnes de confiance, ce qui vous permettra de ressourcer.

« Papa, j'ai peur ! »

Comment soutenir et consoler votre enfant lors d'examen médicaux ou de préparation à la narcose

Pour autant que cela soit possible, accompagnez votre enfant aux visites médicales, prenez avec vous la peluche ou sa poupée préférée, et



peut-être un livre pour lui lire une histoire. Votre enfant a-t-il peur et ne veut-il pas se laisser opérer ? Efforcez-vous de calmer son angoisse en faisant preuve de patience, en lui parlant doucement, en le distrayant. Ne vous posez pas en « adversaire », vous êtes sa personne de confiance, celle qui se tient à ses côtés dans ces pénibles circonstances, et qui le console. Tout emploi de la force, comme de le faire tenir par plusieurs soignants, est domageable et parfaitement inacceptable.

Les médecins et le personnel infirmier, qui ont l'expérience de ce type de situation, emploient des stratégies bien rodées, qui aident l'enfant à surmonter sa peur. L'examen médical peut être légèrement reporté, de façon que vous puissiez, au cours d'une promenade, parler de nouveau tranquillement avec votre enfant. Ou bien le médecin commence par ausculter le nounours. Dans de nombreux cas, on renonce aux piqûres ou alors on utilise un patch que atténue la douleur, si bien que l'enfant sent à peine l'aiguille.

Votre présence pendant la préparation à la narcose, et lors de son réveil, va aider votre enfant à vaincre son angoisse. Mais pas tous les hôpitaux tolèrent la présence des parents au début de la narcose ou dans la salle de réveil. Clarifiez cette importante question avant l'entrée de votre enfant à l'hôpital et, dans la mesure du possible, choisissez un établissement hospitalier qui autorise la présence des parents.

Certains parents, et cela pour des raisons familiales ou autres, n'ont pas la possibilité de rester auprès de leur enfant. Bien entendu, ce sont là des contingences qu'il faut également respecter.

